



## COMITÉ PARITAIRE DE L'ANNEXE « C »

La partie patronale nous a informés que des rencontres auraient lieu avec les membres qui utilisent régulièrement des maladies à court terme (trois jours et moins), afin de les sensibiliser, de trouver avec eux des moyens pour les aider et favoriser la communication entre les gestionnaires et les membres.

Du côté syndical, nous avons demandé l'élaboration, de façon paritaire, d'un guide aide-mémoire concernant la maternité (trousse pour répondre aux questionnements des femmes enceintes). Des personnes seront assignées prochainement à ce projet.

Un nouveau guide adressé aux membres non assignés a été préparé également de façon paritaire. Un deuxième guide sera élaboré pour les membres en situation particulière.

À la suite d'une analyse des statistiques au niveau de l'absentéisme, il a été convenu de prendre connaissance des dossiers de maladie à long terme pour en faire une analyse et voir les avenues possibles afin de continuer d'améliorer la gestion des absences.

En ce début d'année, nous allons également recevoir des gens en comité afin d'être plus proactifs dans la gestion des absences et voir à de nouvelles façons de faire pour améliorer la santé de nos membres.

Alphée Simard  
Vice-président en Santé et sécurité au travail  
et aux ressources matérielles